ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE – REGIME1

DOCUMENT 8 bis	DOCUMENT 8 bis DOSSIER PEDAGOGIQU			UNITE DE FORMATION		
1. La présente demande émane du réseau:						
☐ Communauté française			☐ Libre con	☐ Libre confessionnel		
□ Provincial et com	☐ Provincial et communal ⊠			☑ Libre non confessionnel		
Identité du responsable pour le réseau:				D	Date et signature:	
Yves DECHEVEZ				le 23/02/06		
2. Intitulé de l	'unité de	e formation:				
		Propédeut	tique Biologic	.		
C 1 1 1777 A		1151	Code du do	maine de	formation: 001	
Code de l'U.F.: 02,	AANOU	27 (7)	Code da de	marine de	ioimation. 001	
3. Finalité de l	'unité d	e formation:	Re	prises en	annexe 1 de 1 page	
4. Capacités p	réalable	s requises:	Re	prises en	annexe 2 de 1 page	
5. Classement	du l'uni	té de formation:				
Enseignement secondaire de: ☐ Transition ☐ Qualificat				Qualification		
Du degré: □			☐ Inférieur	érieur 🛭 Supérieur		
☐ Enseignement supérieur de type court ☐ Enseignement supé				nent supér	rieur de type long	
Pour le classement d	le l'unité	de formation de l	l'enseignemer	t supérieu	Date de l'accord du Conseil	
Proposition de class				onseil supérieur supérieur:		
Technique		Technique	TO SAME TO		Signature des Président du	
Economique	-	Economique		 	Signature du Président du conseil supérieur	
Paramédical		Paramédical				
Social	0	Social		-		
Pédagogique	0	Pédagogique		-		
Agricole		Agricole				
6. Caractère occupationnel:				□ oui ⊠ non		
7. Constitution des groupes ou regroupement				pris en an	nexe 3 de 1 page	
8. Programme du (des) cours:			Re	Repris en annexe 4 de 2 pages		
9. Capacités terminales:			Re	Reprises en annexe 5 de 1 page		
10. Chargé(s) de cours:			Re	Repris en annexe 6 de 1 page		

Code de l'U.F.	02 1110U21F1	Code du domaine de formation : 001
11 13		

11. Horaire minimum de l'unité de formation:

Horaire minimum:

1. Dénomination des cours	Classement des	Code U	Nombro de
Biologie	CG	A	<u>période</u>
		Α	16
		-	
			-
Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	4
12. Réservé au Service d'inspectie		Total des périodes	20

12. Réservé au Service d'inspection:

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe éventuelle(s)]:

b) Décision de l'Inspecteur coordinateur relative au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE

PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière

Date: le

2 0 MAR. 2006

Signature:

J. LEONARD Administrateur pédagogique

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant qui souhaite entamer des études scientifiques dans l'enseignement supérieur :

- de développer l'aptitude à formuler un raisonnement dans le cadre d'une démarche scientifique;
- de résoudre une situation-problème nouvelle en exploitant les compétences acquises dans l'enseignement secondaire supérieur;
- de combler d'éventuelles lacunes dues au volume horaire des cours de biologie suivis par l'étudiant dans l'enseignement secondaire supérieur;
- de comprendre la manière dont ont été élaborées les grandes théories scientifiques.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Face à des situations-problèmes destinées à mesurer son aptitude à mener une démarche scientifique cohérente,

- analyser les composants d'une situation;
- modéliser une situation ;
- restituer des connaissances ;
- se référer à des notions acquises pour les intégrer dans le traitement d'une situation ;
- organiser un ensemble d'informations;
- appliquer un ensemble d'informations à la résolution d'un problème ;
- interpréter des solutions.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « ESS – SCIENCES 2 » ou le Certificat de l'enseignement secondaire supérieur.

3. RECOMMANDATIONS POUR LE DEDOUBLEMENT

Aucune recommandation particulière.

4. PROGRAMME

Remarque:

Le contenu notionnel repris en colonne de gauche n'est ni exhaustif, ni limitatif, ni chronologique; il faut le lire comme un appui suggéré pour acquérir, au départ de situations-problèmes, les savoir-faire repris en colonne de droite, toujours en fonction des besoins du groupe pour atteindre les finalités particulières de l'UF.

Pour la cellule	L'étudiant sera capable :
Structures cellulaires et leur rôle: - membrane – paroi - perméabilité – turgescence - mitochondrie – respiration - chloroplaste- photosynthèse Métabolisme cellulaire: enzyme, ARN et transcription, protéines et traduction. Reproduction cellulaire: - cellules procaryote et eucaryote - noyau, chromatine, ADN et sa réplication - chromosome, chromatides - mécanismes de la mitose Etres vivants pluricellulaires	 de décrire et articuler entre eux les différents niveaux d'organisation des êtres vivants : molécule, cellule, tissu, organe, appareil; de construire un modèle dynamique de la cellule; d'identifier les différentes parties de la cellule et de connaître leur fonction; de comprendre pourquoi une cellule se divise; de modéliser la mitose en la mettant en relation avec la réplication de l'ADN.

Pour la nutrition	L'étudiant sera capable :		
Glucides, protides, lipides, vitamines, enzymes, acides aminés Nutrition de l'homme: types d'aliments appareil digestif transformation des aliments en nutriments Nutrition et respiration Nutrition des végétaux Autotrophie et hétérotrophie	 de suivre un schéma et commenter les principales étapes de la digestion; d'expliquer la transformation des aliments dans le tube digestif; de faire le lien entre la nutrition et la respiration; de mesurer les besoins énergétiques d'un organisme vivant; de distinguer les modes de nutrition chez les animaux et les végétaux. 		

Pour la reproduction	L'étudiant sera capable :					
Reproduction sexuée et asexuée Degré de ploïdie Méiose Enjambement chromosomique (crossing-over) Fécondation Ovogenèse, spermatogenèse Embryogenèse	 de distinguer les différents modes de reproduction des êtres vivants; de modéliser la méiose; de montrer comment la reproduction sexuée engendre la diversité dans une espèce; d'établir la chronologie des étapes de l'embryogenèse. 					

Pour la génétique	L'étudiant sera capable :			
Gènes Lois de Mendel Monohybridisme – dihybridisme Hérédité chromosomique Carte chromosomique Hérédité liée au sexe Hérédité multifactorielle Génétique moléculaire Génétique des populations : loi de Hardy-Weinberg	 de décrire et d'expliquer les expériences réalisées par Gregor Mendel; de résoudre un problème d'hérédité; de percevoir que certains caractères sont déterminés par de nombreux gènes; de reconnaître les caractères d'une personne qui ne sont pas exclusivement déterminés par les gènes; de retrouver le mécanisme de transmission d'un caractère après avoir examiné un arbre généalogique; de montrer le rôle des acides nucléiques dans l'expression des caractères héréditaires. 			

Pour la diversité et l'évolution	L'étudiant sera capable :			
Les cinq règnes du vivant Classification des végétaux et animaux Espèce, race, variété Origine de la vie sur Terre Théories de l'évolution Les grandes étapes de l'évolution de l'Homme	 de distinguer les grandes classes d'animaux; de distinguer les principaux embranchements des végétaux; de décrire une expérience permettant d'expliquer l'origine de la vie sur Terre; d'expliquer l'évolution d'après la théorie de Darwin; de développer une argumentation comparée de théories de l'évolution; d'interpréter des arbres généalogiques de l'espèce humaine. 			

5. FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Face à des situations - problèmes nouvelles destinées à mesurer sa capacité à mener une démarche scientifique cohérente, l'étudiant sera capable d'exploiter les éléments pertinents que sont :

- l'analyse des composants d'une situation,
- la modélisation d'une situation,
- ♦ le recours à des notions acquises pour les intégrer dans le traitement d'une situation,
- l'utilisation adéquate des unités de grandeur,
- la représentation et l'interprétation d'un graphique,
- l'organisation d'un ensemble d'informations,
- ♦ l'application d'un ensemble d'informations à la résolution d'un problème,
- l'interprétation des résultats d'expériences.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le niveau de précision et de complexité,
- la correction et la rigueur du vocabulaire utilisé,
- la cohérence du raisonnement et de la démarche.

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.